

Projet d'un LET à Hébertville-Station

Mémoire

Par : Céline Gagnon

Propriétaire d'un chalet au Lac Bellevue
Hébertville-Station

Mercredi, 22 mai 2013

M. le président,
M. le commissaire,

PRÉSENTATION :

Mon nom est Céline Gagnon, de St-Bruno. Je suis propriétaire avec mon conjoint d'un chalet au Lac Bellevue, Hébertville-Station.
Je suis secrétaire de l'Association des propriétaires de chalets au Lac Bellevue.

INTÉRÊT AU PROJET :

Nous avons construit notre chalet familial pour notre retraite future, dans un milieu de quiétude, dans la nature le plus sauvage possible. Nous avons une vue d'un lac magnifique en deuxième plan, les montagnes du Parc des Laurentides. Nous avons fait la plantation d'au moins deux cent arbres sur notre terrain.

Nous protégeons notre environnement le plus possible.⁹ (Voir annexe 6)
Mais hélas, la RMR est devenu notre cauchemar.

MES PRÉOCCUPATIONS :

Il suffit de consulter l'information sur la politique du Québec en matière d'enfouissement pour se rendre compte que la RMR n'a rien et n'inventera rien avec son LET à Hébertville-Station. La province est remplie de ces sites, des LES, des LET. On en compte à la tonne. Peu importe les erreurs passés bien enfouies que nous laissons à notre génération future. Nous fermons des sites et recommençons ailleurs envers et contre tous avec des techniques supposément améliorées.
La nouvelle découverte de la RMR est déroutante. Pas de surprise comme toujours. On se cache en forêt. On se préoccupe très peu de la faune et de la flore. Un site choisi par des EXPERTS dans un secteur plus bleu que vert ...environ sept lacs et des étangs. (Voir annexe 5)
C'est donc le site idéal. Nous enfouirons dans des milieux humides On transportera le gravier inexistant dans le secteur pour l'enfouissement. On détruira des milieux humides peu importe... on contrôle la situation.

L'avenir nous le dira bien avec preuves lorsque l'on regarde les résultats du passé.

Selon M. Robert Comeau, un expert en site d'enfouissement, engagé par la RMR, dit qu'il ne peut y avoir de goélands au Lac Bellevue parce qu'aucun oiseau migrateur (outardes et oies blanches) ne se pose sur le lac Bellevue. Effectivement aucun goéland mais des oiseaux migrants par centaine (outardes et oies blanches) C'est une beauté à filmer. Nous souhaitons qu'avec le site, l'inverse ne se produira pas. La RMR et M. Comeau savent -ils qu'il y a d'autres animaux comme les orignaux, les perdrix, les lièvres et oiseaux multiples fréquentent notre milieu. EST-CE QUE LES EXPERTS ET LA RMR ONT SEULEMENT VISITÉ NOTRE COIN, NOUS LES VOISINS?

COMMENTAIRES :

« Le 12/05/2010, le maire d'Hébertville-Station déclare qu'il n'a pas l'intention d'agir contre la volonté de la population. Malgré une pétition contre le LET remise au Conseil municipal contenant plus de 600 signatures dont 167 de citoyens de son village, le maire informe aux audiences du BAPE que le Conseil n'a pas tenu compte de la pétition qu'elle était selon eux pas représentative. À la question posée par le Commissaire, il a répondu qu'il n'a pas jugé opportun d'aller en référendum. Il a dit non.

Pourquoi M. Côté, maire n'a pas tenu compte de l'opposition manifesté ? La population a-elle eu droit de s'exprimer clairement sur le site ? NON A-elle reçu toutes les conséquences néfastes, toutes les informations ? NON. (Voir annexes 1 et 2)

Est-ce que nos élus ont tenu compte des objections et réfléchissent-ils avoir l'accord de la population ???

Avec ce qu'il nous est donné de voir en direct avec la Commission Charbonneau et bien ici aussi au Lac-Saint-Jean, les contribuables payeurs de taxes doivent subir les acrobaties de nos élus et fonctionnaires. » (S. Pilote)

M.Boily en septembre 2010 informe les opposants que peu importe l'opposition, la RMR a décidé que le Site serait à Hébertville-Station.

CONCLUSION :

Considérant que le site est situé sur des lots intra municipaux et qu'ils selon les experts affectent d'aucune façon les municipalités de St-Bruno et d'Hébertville-Station qui sont à une distance de six kilomètres, que les odeurs et autres inconvénients sont perceptibles dans un rayon de quatre kilomètres, nous demandons à la RMR qu'elle accorde les redevances aux personnes affectées par le site dans un rayon de quatre kilomètre plutôt qu'aux municipalités qui selon leurs études ne seront en rien affectées.

Également, à la question posée sur les pertes que pourraient engendrer un site d'enfouissement sur la valeur des chalets et propriétaires de terrains voisins du site, M. Boily informe la population présente aux audiences qu'aucune perte n'est pressentie au contraire, des chalets ont été vendus au double de leur évaluation municipale en 2012 en connaissance du site d'enfouissement.

Nous demandons donc que la RMR et la MRC Lac-St-Jean respectent cette valeur dans les années futures et qu'elles assurent la perte engendrée dans la même proportion que les ventes faites en 2012 et ce indexé si jamais le site LET était néfaste aux propriétaires.

Céline Gagnon

RÉFÉRENCES :

Annexe 1 www.journalpioneer.com/section/2010-09-22

À Hébertville - Station les citoyens manifestent leur opposition.

Annexe 2 <http://simondurivage.com/regions/saguenay-lac/2010/05/12>

Aux gens d'Hébertville-Station de décider.

Annexe 3 <http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/04/12>

La Suède à la pointe pour recycler les déchets

Annexe 4 <http://fr.-ca.actualités.yahoo.com>

Un entrepreneur affirme qu'il existe une solution de remplacement 2013-05-07

Annexe 5 Projet d'aménagement-Étude d'impact-Résumé p.27

Carte : habitat de poissons

Annexe 6 Photos du Lac Bellevue (C. Gagnon)

